



17 ÈME RASSEMBLEMENT



8 ET 9 JUIN 2024

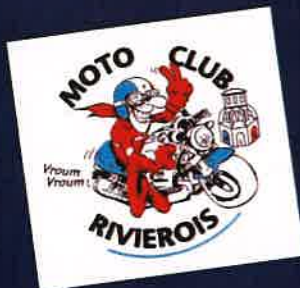
Renseignements et réservations

avec **BOYER Eric** au

06 79 67 14 01

eric12.boyer@gmail.com

<http://mc.rivierois.free.fr>



HOBBY moto



Limité à 110 Personnes



17ème Rassemblement du moto-club Riviérois Étape Intermédiaire Tourisme

Rivière Sur Tarn le 08 et 09 juin 2024

Pour la dix septième édition le moto-club Riviérois et la Ligue Motocycliste Occitanie Organise un week-end dans les gorges du Tarn. **L'accueil à ST Rome de Dolan.** Suivre le fléchage à partir du Masegros. Le but de ce rassemblement passé un week-end sympathique dans une ambiance où règne bon humeur et convivialité regroupée des moto-club.

Programme : **Tu auras droit à** : cadeau de bienvenue, repas samedi midi, Repas du soir, (soirée animée par Alain) hébergement en gîte avec drap fourni uniquement. Le petit déjeuner, le repas du dimanche midi sera préparé et servi devant vous l'aligot saucisse et la visite surprise, Vin d'honneur et remise des récompenses. Sans oublier la tombola de notre partenaire HOBBY MOTO. Ton inscription doit nous parvenir avant le 20 mai dûment rempli.

Joindre une enveloppe timbrée pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail pour la réponse a :
Moto-club Riviérois 34 rte de Millau 12640 RIVIERE/SUR/TARN

Possibilité d'arriver le vendredi soir avec hébergement au gites me contacter !!

TARIF de ce week-end est de 83.00 € par personne.

Places limitées à 110 personnes

Demande d'inscription à retourner avant le 20 mai 2024 où clôturée avant !!!!!



ETAPE INTERMEDIAIRE TOURISME FFM

LE 08 et 09 juin 2024 à RIVIERE/SUR/TARN 12

Epreuve 5014

REGLEMENT INTERIEUR

Art.1 Le Moto-Club Riviérois organise le 08 et 09 juin 2024, le « 17^{ème} Rassemblement du moto-club Riviérois ».

Art.2 Les rassemblements du Championnat de France de Tourisme sont ouverts aux titulaires d'une licence FFM en cours de validité. Seuls les détenteurs d'une licence FFM Tourisme (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents classements du championnat de France de Tourisme. Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription spécifique à chaque épreuve disponible sur le site de la FFM. Les organisateurs peuvent ouvrir leurs épreuves à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni à aucun avantage réservé aux licenciés. Dans ce cas les licenciés FFM bénéficient d'une priorité d'inscription.

Art.3 Cette étape intermédiaire compte pour le championnat de France tourisme.

Art.4 L'accueil se fera le samedi, à partir de 10h00 jusqu'à 12h. Les contrôles lors de votre arrivée se feront aux mêmes horaires. Le pointage pour les balades se fera après celle-ci à ST Rome de Dolan (48) avant la remise des prix du dimanche.

Vous devrez impérativement nous présenter votre permis de conduire et votre attestation d'assurance lors votre arrivée pour le pointage. Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne seront pas classés.

Possibilités d'arriver le vendredi soir avec hébergement au gîtes me contacter impérativement pour la réservation.

Art.5 Il vous sera envoyé le programme, en mail ou par courrier pour confirmation de votre inscription.

Art.6 Les frais du séjour sont fixés à 83€ par personne, à joindre au bulletin d'inscription, un par moto, accompagnés d'une enveloppe timbrée pour la confirmation si pas d'adresse mail. Afin de répondre au mieux aux exigences de chacun et dans un souci d'organisation, votre inscription sera enregistrée et valable qu'une fois le paiement reçu ou virement.

Cette inscription comprend :

Un cadeau de bienvenue, repas du samedi midi, repas du soir avec animation. Couchage en gîtes avec drap et couverture fournis uniquement (nécessaire de toilette non), petit déjeuner, pause-café fouace, aligot-saucisses, et visite. Balades organisées et encadrées.

Art.7 Une tombola avec notre concessionnaire KTM Millau Hobby Moto

Art.8 Date des inscriptions au plus tard le 20 mai 2024 dans la limite des places disponibles.

Art.9 Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou incident durant toute la durée de la manifestation, vous restez responsables pénalement et pécuniairement de vos actes.

Aucun alcool ne sera servi avant les balades.

Art.10 En s'inscrivant, chaque participant nommé sur le bulletin s'engage à respecter le présent règlement, les injonctions des organisateurs et les lieux de réception.

Art.11 En cas d'annulation, *il ne sera effectué aucun remboursement* sauf cas particuliers, Hospitalisation avec certificat a l'appui. Les conditions atmosphériques ne sont pas considérées comme un motif d'annulation valable, de même si vous ne vous présentez pas.

Art.11 les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par le moto-club ou toute autre société autorisée dans le cadre du rassemblement.

Les personnes ne souhaitant pas céder leur droit à l'image peuvent le faire auprès de l'organisateur article 9 du code civil

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>)

Art.13 Adressez votre bulletin d'inscription, à : Moto-Club RIVIEROIS 34 routes de Millau

12640 RIVIERE/SUR /TARN

Fait à Rivière-sur-Tarn, le 03 mars 2024

Pour faire valoir ce que de droit,

Le Président du M.C.R.

VISA de la ligue

BOILLOT Bernard
Pdt Commission Tourisme
et Rallye Routier LMOC
Tél. 06 08 98 91 53
bernard.boillot4@orange.fr



Visa FFM

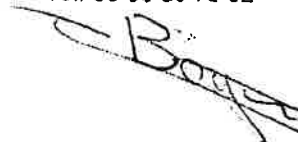


74 Av. Parmentier
75011 Paris
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.com

Visa club

Eric BOYER

MOTO-CLUB RIVIEROIS
12640 RIVIERE SUR TARN
Tél. 05 65 59 70 32





17^{ème} rassemblement du Moto Club Riviérois

Le 08 et 09 juin 2024

Bulletin d'inscription à retourner avant le 20 mai 2024

Le Pilote N° Licence.....

Nom : Prénom : Né le :/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Ville : Code Postal :

Passager (gère) N° Licence.....

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

La Moto

Marque : Type (cm³) : Année :

Nom du Club :

Ci-joint mon règlement de 83€ par personne
À l'ordre du Moto Club Riviérois
Adresse : MOTO-CLUB RIVIEROIS 12640 Rivière sur Tarn

Ou virement : merci de préciser : rassemblement et le nom

IBAN : FR76 1120 6000 0700 7975 0261 868

BIC : AGRIFRPP812